



Neuf suspects ont été interpellés et présentés à la justice alors que cinq sont toujours en cavale. Globalement, au titre des 7ème et 8ème vagues de souscription, il a été recensé une somme de plus de 18 milliards de Fcfa collectés et correspondant à 17.301 souscripteurs pour plus d'un milliard et demi de parts souscrites et près de 4 milliards de Fcfa saisis.

Toute chose qui fixe le déficit par rapport à la somme collectée à près de 15 milliards de Fcfa. Mais, au-delà de ces indicateurs chiffrés, il règne toujours un clair obscur et un paradoxe dans l'agencement des montants collectés et retrouvés. Il y a, sans conteste, un péril sur le remboursement des souscripteurs de la Mission d'intégration et développement pour l'Afrique(Mida).

Et pour cause: les chiffres répertoriés par le porte-parole du gouvernement contrastent avec l'opération de comptage de l'argent saisi il y a plus d'un mois au siège de la Mida à Ahala. En effet, dans un communiqué rendu public par Issa Tchiroma Bakary, cette opération de calcul financier avait abouti au montant de 3,6 milliards de Fcfa, soit une différence de 9,2 milliards de Fcfa comparativement à la somme collectée. Ce montant révélé par le ministre de la Communication (Mincom) se situe aux antipodes de celui avancé par le promoteur et les proches collaborateurs de la Mida, montant qui s'évalue à 12.798.825.000 Fcfa. Ce capital financier équivalait alors à 11.885 souscripteurs, associations et individus compris.

Le distinguo entre la somme collectée par la Mida auprès des séminaristes et celle saisie en fin avril 2018 par les services de sécurité publique était alors de 9.175.896.450 Fcfa. Avec la publication officielle des nouveaux chiffres par le porte-parole du gouvernement, il règne un clair obscur sur le remboursement des souscripteurs. Il faut cette fois-ci, près de 15 milliards de Fcfa correspondant à la rémunération de 17.301 souscripteurs.

Le nouvel effectif desdits séminaristes naît du labeur réalisé, il y a quelques semaines, par la commission de recensement et de remboursement présidée par le gouverneur de la région du Centre, Naseri Paul Bea. Qui a engagé les travaux d'identification et les modalités de remboursement à la sous-préfecture de Yaoundé IIIème sis à Efoulan. Entre-temps, Patrick Pen, promoteur de la Mida, et quatre autres de ses proches collaborateurs sont toujours écroués depuis le 16 avril 2018 dans les geôles de la Direction de la police judiciaire de Yaoundé. Leurs avocats ont pourtant déposé, le 16 mai 2018, un recours en habeas corpus, dont le dessein était d'escompter, in fine, une liberté provisoire. Le juge d'instruction a rejeté cette requête le 24 mai 2018 après près de 3 heures de débat dans la salle d'audience du Tgi du Mfoundi. Conséquence de leur garde-à-vue prolongée.

Entre-temps, 17.301 souscripteurs espéraient avoir leur dû le 26 mai 2018 suivant le calendrier dûment établi par les responsables de la Mida, aujourd'hui au banc des accusés. Malheureusement, près de deux mois après l'arrestation de leur baron ces derniers sont meurtris. A l'état actuel des faits, l'on s'achemine vers l'entame des rituels funéraires de la Mida, dont la cérémonie d'inhumation aura, à coup sûr, lieu dans une date indéterminée.

A preuve, les cinq responsables interpellés ne sauraient réaliser une prouesse en justice, en déboursant près de 15 milliards de Fcfa. Question de payer les souscripteurs. Sans conteste, le promoteur et ces quatre proches collaborateurs risquent une peine d'emprisonnement ferme vu les motifs d'escroquerie, d'esbroufe et d'organisation clandestine formulés par l'Etat. Des milliers de souscripteurs, au demeurant, n'entreront plus en possession de leur manne pécuniaire dans les jours à venir.

L'Etat s'engagera d'ores et déjà, à orchestrer des voies et moyens pour faire taire cette affaire kafkaïenne de la Mida, dont les corollaires seront préjudiciables pour les 17.301 séminaristes. Principale leçon à retenir: dans le champ de bataille des éléphants, ce sont les herbes qui en payent le lourd tribut. Comprenne qui pourra et réagisse qui voudra!